Mosquée de Fréjus: pour la Ville, le permis est caduc (Màj)

17/10/2014 à 18h00



17/10//14

Le travail de lobbying de la réinfosphère a porté ses fruits…



David Rachline pourrait prendre prochainement un arrêté exigeant l'arrêt du chantier de La Gabelle. Pour lui, les travaux n'auraient pas débuté dans les deux ans suivant la délivrance du permis originel

Est-ce l'épilogue d'un dossier à rebondissements ? Sans doute pas. Mais c'est en tout cas un épisode important du feuilleton de la mosquée de Fréjus qui est en train de se jouer du côté de La Gabelle. Dans ce quartier, la construction d'un lieu de culte pour la population musulmane a déjà fait couler beaucoup d'encre.

Avant son élection à la mairie, David Rachline avait fait de ce projet l'un des principaux thèmes de sa campagne, promettant l'organisation d'un référendum, ce qui lui aurait permis de s'appuyer sur la *vox populi* pour infléchir le cours des choses.

Depuis, bien de l'eau a coulé sous les ponts. Les Fréjusiens n'ont pas été appelés à se prononcer alors que les murs de l'édifice, eux, se sont régulièrement élevés au pied des immeubles.

« Une analyse pointue de la situation »

Aujourd'hui, la mosquée est bien avancée, ainsi qu'on a pu le constater sur place malgré les réticences locales... à nous laisser approcher. Pour autant, le maire de Fréjus est-il resté les bras ballants alors que de son côté, son voisin raphaëlois a formé un recours toujours à l'étude au Tribunal administratif de Toulon ?

« *Non*, nous dit en l'absence du tout jeune sénateur, retenu à Paris, son premier adjoint Richard Sert. *Ce que l'on a fait réaliser pendant tout ce temps, c'est une analyse pointue de la situation par nos avocats. Et leurs conclusions sont sans appel : pour eux, le permis initial délivré en avril 2011* (par la municipalité précédente, Ndlr) *est caduc. En effet, les travaux n'avaient pas débuté deux ans plus tard, à la date butoir d'avril 2013.* »

Caduc ? Curieux ce constat. Car s'il rejoint les certitudes dont Georges Ginesta nous faisait part en janvier dernier, il ne colle pas du tout avec les déclarations de Francis Tosi, l'ancien bras droit d'Élie Brun, que nous avions recueillies à la même époque.

Extraits choisis : « *Nos opposants parlent, sans preuve, de caducité et celle-ci serait fondée sur l'absence de commencement des travaux dans les deux ans à partir de la notification du permis de construire originel. Or, l'association El-Fath* (porteuse du projet, Ndlr) *a mandaté un huissier pour constater le début de ces travaux, ce qu'il a fait dans un procès-verbal en date du 5 avril 2013.* »

Que répond Richard Sert à ces affirmations ?

Lui est catégorique : « *C'est faux ! Seuls quelques mini-travaux avaient été entrepris comme la pose de palissades et d'une rangée de parpaings. Mais les constats d'huissier ne font pas ressortir de travaux significatifs, au sens des articles de loi du code de l'urbanisme.* »

En attente du verdict des recours

Bien. Mais quelles seront les conséquences sur le projet désormais quasiment achevé ? « *Nous avons adressé une lettre recommandée à l'association El-Fath pour lui demander ses observations sur notre analyse*, poursuit Richard Sert. *Le courrier a été retiré. Nous attendons maintenant une réponse. Dès que nous l'aurons reçue, selon sa teneur, nous serons amenés à prendre un arrêté constatant la caducité du permis et donc exigeant l'arrêt des travaux.* » Ensuite ? Il restera à attendre le verdict des recours (Ndlr : la préfecture en a également formé un). Ce qui nous laisse penser que l'on n'a sans doute pas fini de parler de la mosquée de Fréjus...

ERIC FAREL
efarel@nicematin.fr

La mosquée de Fréjus n'est plus à l'état de projet. C'est désormais un bâtiment quasiment achevé, pour ce qui est du gros-oeuvre en tout cas. (Photo Michel Johner)

Dates clés

■ **Avril 2011 :** la municipalité Élie Brun avalise un permis de construire pour la construction d'un lieu de culte au profit de l'association El-Fath, sur le site de La Gabelle.

■ **Août 2013 :** un permis rectificatif est délivré à la même association.

■ **Septembre 2013 :** en pleine campagne électorale, David Rachline dénonce sur place ce projet passé, selon lui, sous silence.

■ **Octobre 2013 :** Georges Ginesta forme un recours devant le TA de Toulon et demande l'arrêt des travaux.

■ **Janvier 2014 :** début des travaux de la mosquée. Rachline lance une pétition et réclame un référendum.

■ **Mai 2014 :** Georges Ginesta demande à Rachline, récemment élu maire, de « *faire cesser l'infraction sur sa commune.* »

■ **Octobre 2014 :** Rachline déclare caduc le permis initial d'avril 2011.

Mosquée de Fréjus: pour la Ville, le permis est caduc

David Rachline pourrait prendre prochainement un arrêté exigeant l'arrêt du chantier de La Gabelle.

Pour le sénateur-maire de Fréjus, les travaux n'auraient pas débuté dans les deux ans suivant la délivrance du permis originel.

(…) Nice Matin

22/09/14

L’etat d’achevement des travaux de la mosquée “La conquête” le 9 septembre dernier :



> *Les pseudos et photos des membres de la page facebook de la mosquée de Fréjus sont assez significatifs https://t.co/V0ZVOkiNqi*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) September 22, 2014*

01/09/14

Communiqué de presse de David Rachline, Maire de Fréjus, Conseiller régional de PACA La précédente municipalité UMP avait délivré en avril 2011 le permis de construire d’une importante mosquée (plus de 2000 places). Elle a ensuite délivré un permis de construire modificatif en août 2013. Or, ces autorisations, et notamment la dernière en date, posent de sérieux problèmes de légalité, au regard des règles

d’urbanisme, de stationnement et en ce qui concerne la capacité des locaux. Sans parler de l’implantation de cette mosquée dans un quartier déjà difficile et du fait qu’elle attirera de nombreux non-fréjusiens. La preuve en est que le permis modificatif a été attaqué à la fois par la commune voisine de Saint-Raphaël et par le Préfet du Var. J’avais pour ma part souhaité, à mon arrivée, annuler cette autorisation et consulter la population. Cependant, il est apparu que la Ville n’avait plus la possibilité juridique ni de revenir sur l’autorisation accordée par la précédente municipalité, ni de l’attaquer. Nous ne sommes pas pour autant restés inactifs. Ainsi, consulté pour observations par le Tribunal administratif en vue de son jugement, j’ai rappelé mes plus vives réserves quant à la légalité de ce projet. Après différents contrôles sur le déroulement des travaux, et au regard des fortes incertitudes pesant sur la légalité du permis, nous étudions également la possibilité de les interrompre, sachant que cette procédure est là encore strictement encadrée par la loi. En tout état de cause, la justice sera sans doute amenée à constater l’irrégularité de l’autorisation délivrée par la précédente majorité UMP. C’est alors que nous pourrons consulter, conformément aux engagements pris durant la campagne et à la logique républicaine, la population par referendum sur ce projet. DavidRachline.Fr

> *Mosquée de Fréjus : de qui se moque-t-on? Les intégristes du FN déçus par le nouveau maire http://t.co/f585fncBYa @FrDesouche #FN #Frejus*
>
> *— Causeur (@causeur) September 1, 2014*

> *Un autre habitant vient de m envoyer ces photos prises à l instant #mosquée #frejus pic.twitter.com/dg5avqF41j*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) September 1, 2014*

31/08/14

Au lendemain de l’élection, changement de discours…

> *Le rôle de FDS ce n’est pas de soutenir le FN mordicus, c’est de faire en sorte que nos revendications soient écoutées… A bon entendeur, salut. — Pierre S. (@FrDesouche) August 31, 2014*

Le Canard Enchainé – Juin 2014

Le maire de Fréjus se convertit à la mosquée

AVANT son élection à la mairie de Fréjus, sous la bannière du FN, David Rachline multipliait les interventions au conseil municipal, dénonçant l'ingérence des « *pays du Golfe* » dans le projet de mosquée de Fréjus et annonçant que son élection équivaudrait à un arrêt de mort pour la mosquée. Sur son site Internet, on pouvait voir un photomontage habile : une gigantesque mosquée se dressant en bord de mer, avec un minaret de 50 mètres… Un petit mensonge, tout petit, puisque la mosquée, prévue pour 2 000 fidèles, n'est pas du tout située en bord de mer et ne comporte aucun minaret.

Lors de son meeting final de campagne, le 18 mars, devant une salle bondée, Rachline avait promis un référendum municipal sur ce sujet localement brûlant. Depuis, rien. Aucune annonce de référendum. David Rachline ne s'est pas davantage associé à la plainte de Georges Ginesta, maire de Saint-Raphaël, qui a contesté le permis de construire devant la justice administrative, en octobre 2013. La plainte de la ville de Saint-Raphaël a été jugée recevable par la justice car la mosquée jouxte cette commune.

Selon Ginesta, les travaux n'avaient pas encore réellement commencé deux ans après la délivrance du permis de construire, ce qui est un motif d'annulation. De plus, la mosquée en construction ne respecte pas les règles d'urbanisme de la ville de Fréjus, qui impose des distances minimales entre les bâtiments, lesquelles n'auraient pas été respectées par les constructeurs de la mosquée. Cette violation des règles d'urbanisme de sa ville pourrait être invoquée pour faire arrêter les travaux, ce que le nouveau maire se garde pourtant bien de faire…

« *Rachline se fait désormais discret parce que Marine le lui demande, car il est hors de question de faire de ce sujet un enjeu national. Le Front a un électorat musulman, et il est exclu de le braquer* », balance un permanent du FN. Interrogé par « Le Canard », David Rachline joue les vertueux et affirme ne pas vouloir se « *substituer à la justice* ».

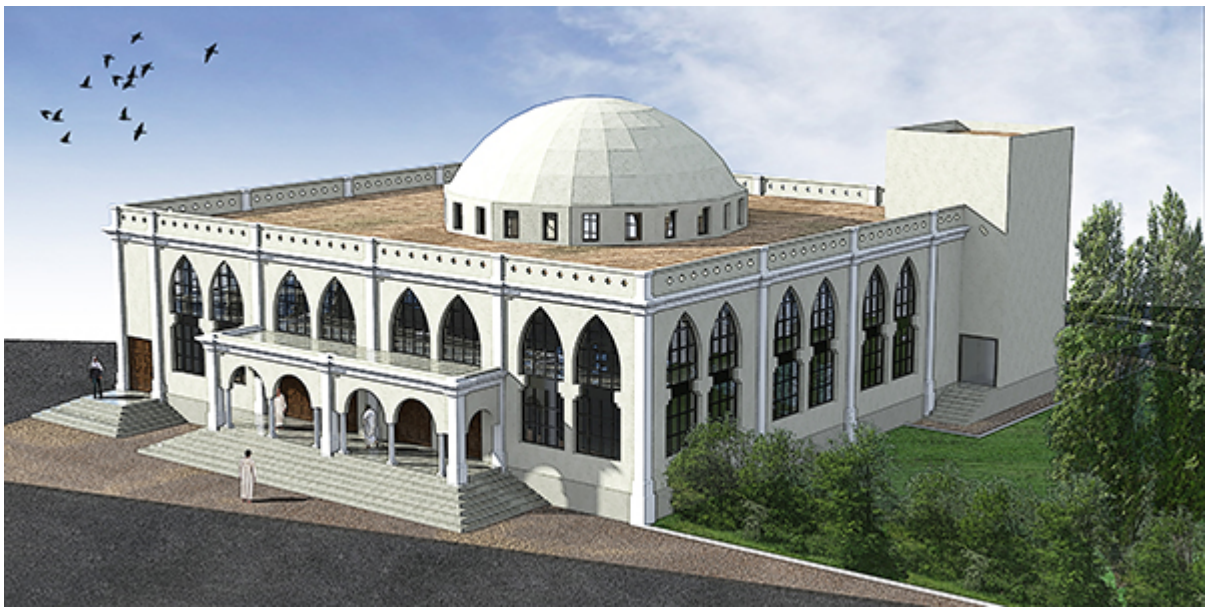
Et encore moins à Allah !

Anne-Sophie Mercier

Pan sur le bec !

Dans l'article sur la « *cagnotte secrète des sénateurs UMP* » paru la semaine passée, « Le Canard » a fait d'Axel Poniatowski un sénateur, alors que l'intéressé est député. Fâcheuse confusion avec son frère, Ladislas Poniatowski, qui, lui, siège bien au Sénat. Le fautif a été condamné à apprendre par cœur la généalogie de cette famille jusqu'au maréchal d'Empire…

La mosquée en question :



[Mosquee-Frejus.Com]